

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DECENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISSES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

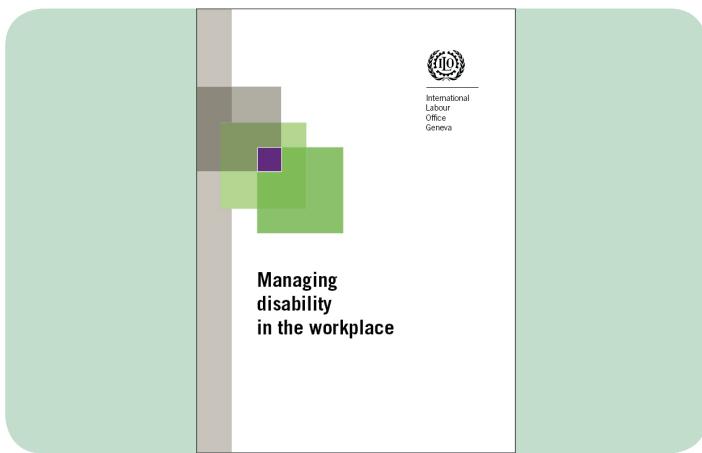


International Labour Office

Personnes

Outils applicables en milieu rural

Recueil de directives pratiques sur la gestion du handicap sur le lieu de travail



Qu'est-ce que le Recueil de directives pratiques sur la gestion du handicap sur le lieu de travail ?

Un recueil élaboré par un comité tripartite d'experts, avec le soutien du personnel du BIT, utilisé depuis 2002

Pour qui ?

- **Bénéficiaires directs :** Les entreprises – qu'elles soient grandes, moyennes, petites ou micro, du secteur privé ou public, dans les pays en développement ou très industrialisés
- Les organisations d'employeurs, les organisations de travailleurs, les gouvernements
- **Bénéficiaires finals :** Les employeurs, en mesure par la suite de maximiser les avantages d'employer ou de garder des travailleurs handicapés
- Les personnes handicapées dont les perspectives de sécuriser, de retourner, de garder et d'obtenir un avancement dans un emploi convenable sont considérablement réduites du fait d'un trouble physique, sensoriel, intellectuel ou mental dûment reconnu

Dans quel but?

- Assurer que les personnes avec des handicaps jouissent de l'égalité des chances sur le lieu de travail
- Améliorer les perspectives d'emploi des personnes avec des handicaps en facilitant le recrutement, le retour au travail, la rétention de l'emploi et les possibilités d'avancement
- Promouvoir la sécurité, l'accessibilité et la santé sur le lieu de travail
- Assurer que les coûts supportés par l'employeur et liés aux handicaps chez les employés sont minimisés, par exemple les frais de santé et d'assurance
- Maximiser les contributions que les travailleurs handicapés peuvent apporter à l'entreprise



© OIT/Marcel Crozet

Comment est-il diffusé ?

- Distribué et remis à des réunions et par le biais des canaux de distributions du BIT
- Présentation du recueil lors de conférences, de réunions de renforcement de capacité et de plaidoyer concernant les normes internationales du travail, et lors des forums internationaux biannuels sur la gestion des handicaps
- Soutien à l'adaptation du recueil à différents contextes

Quelles sont ses composantes ?

Huit chapitres :

- Dispositions générales
- Devoir généraux des représentants des employeurs et des travailleurs, et responsabilités des autorités compétentes
- Cadre de gestion des questions de handicap sur le lieu de travail
- Recrutement
- Promotion
- Rétention de l'emploi
- Ajustements
- Confidentialité de l'information

Quels sont les domaines techniques traités ?

- La gestion des handicaps
- La gestion des ressources humaines
- La sécurité et la santé au travail

Peut-il couvrir davantage de domaines techniques ?

Non, c'est un outil spécifique.



© OIT

Où a-t-il été utilisé ?

Dans toutes les régions, diffusé par l'intermédiaire des bureaux de terrain du BIT (voir carte)

Dans quelles langues ?

Disponible en 23 langues : allemand, amharique, anglais, arabe, bosniaque, cingalais, espagnol, estonien, finnois, français, hongrois, islandais, japonais, letton, lithuanien, mandarin, mongol, népalais, polonais, portugais, russe, slovène et ukrainien



Est-il indiqué pour le milieu rural ?

Oui, les principes clés s'appliquent largement, quoique les moyens d'exécution différeront en fonction du cadre et du contexte

Quels sont ses points forts ?

- Il est conforme aux politiques et pratiques effectives de gestion des handicaps sur les lieux de travail, qui reposent sur des données probantes, de bonnes pratiques et l'expérience
- Il offre une orientation claire



© OIT/Marcel Crozet

Y a-t-il un cours de formation au CIF-Turin ?

Oui, il existe des cours annuels sur l'«Inclusion des personnes handicapées dans le marché du travail» et sur la discrimination au CIF-Turin

Où se renseigner plus amplement ?

- Site web :
<http://www.ilo.org/disability>
- Recueil de directives pratiques du BIT sur la gestion du handicap sur le lieu de travail :
<http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/gb/docs/gb282/pdf/tmemdw-2.pdf>



© OT/ Maillard

Qui contacter ?

Courriel : Barbara Murray : murray@ilo.org ou disability@ilo.org

Adresse : Bureau international du Travail
4 Route des Morillons
Genève 22 CH-1211
Suisse